



Communiqué

Piscine de Mon-Repos Fermeture prolongée pour assainir la structure du bâtiment

Lors des travaux de rénovation et de modernisation des sanitaires et vestiaires de la piscine de Mon-Repos, une corrosion de la structure a été découverte. Afin de procéder à son assainissement, puis achever le programme initial des travaux de rénovation, la piscine de Mon-Repos demeurera malheureusement fermée jusqu'au mois de septembre 2024. Les mesures d'accompagnement prises pour les clubs, l'école de natation et le public sont prolongées jusqu'à la réouverture.

Ce printemps débutait un important chantier de rénovation et de modernisation des vestiaires et sanitaires de la piscine de Mon-Repos. Lors d'une intervention dans la zone des vestiaires et de la mezzanine, les entreprises ont découvert une corrosion avancée des armatures. Elle était restée jusque-là invisible, cachée sous les faux-plafonds et derrière une isolation thermique collée au béton. Des travaux vont débuter pour assainir et étanchéifier les armatures des plafonds, la dalle des vestiaires, ainsi que le pourtour des bassins. Les suspentes du plafond acoustique présentant des faiblesses, elles seront intégralement remplacées. Le programme des travaux de rénovation initialement prévu ne pourra reprendre qu'une fois cet assainissement réalisé. Pour cette raison, la piscine restera malheureusement fermée jusqu'au mois de septembre 2024.

Ce phénomène de corrosion s'est développé au fil des années à la faveur d'un environnement fortement humide et chargé de chlore. «La direction du chantier de rénovation a immédiatement pris les mesures nécessaires pour garantir la sûreté de la structure» relève Myriam Pasche, cheffe du service des sports. Et d'ajouter, «la sécurité du personnel, de la clientèle du restaurant et des membres des clubs utilisant les dojos a toujours été assurée, sans nécessiter d'interruption de leurs activités ». Une analyse complète de la structure du bâtiment a permis d'évaluer les zones touchées ainsi que le montant de ces travaux, estimé à 1,65 million de francs. Il fera l'objet d'une demande de crédit complémentaire auprès du Conseil communal.

«Nous remercions tous nos locataires, les clubs, l'école de natation et nos partenaires ainsi que le public pour leur compréhension et leur patience. Nous prolongeons les mesures d'accompagnement afin que les personnes qui fréquentaient Mon-Repos puissent continuer à nager sans surcoût à la Vaudoise aréna», explique Émilie Moeschler, conseillère municipale en charge des sports et de la cohésion sociale. Ainsi, les titulaires d'un abonnement *AquaPass Regio* (piscines lausannoises et région, sans la Vaudoise aréna) pourront le prolonger aux mêmes conditions qu'au moment de la fermeture de Mon-Repos. Pour cela, il suffit de se rendre aux guichets du Centre aquatique de la Vaudoise aréna dès le 3 janvier 2024. Ces mesures sont valables jusqu'à la réouverture de la piscine de Mon-Repos.

Inaugurée en 1972, la piscine de Mon-Repos est l'une des installations sportives lausannoises les plus appréciées de la population et la plus fréquentée avec une moyenne de 200'000 entrées par année. Ouverte 300 jours par an, elle accueille une clientèle variée (public, écoles, clubs), intergénérationnelle, interculturelle et sans distinction sociale.

Informations concernant les abonnements : www.lausanne.ch/mon-repos-abonnement

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Émilie Moeschler, conseillère municipale, Direction des Sports et de la cohésion sociale, tél. +41 21 315 42 00**
- **Myriam Pasche, cheffe du service des sports, tél. +41 21 315 14 01**

Lausanne, le 25 septembre 2023